



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DE LA SIGNATURE DE LA MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS CONCLUS ENTRE LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD

Addis Abéba, le 12 mars 2013: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite de la signature à Addis Abéba, dans les premières heures de la matinée du 12 mars 2013, de la Matrice de mise en œuvre des Accords conclus entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud.

Cette Matrice précise les modalités de mise en œuvre des neuf Accords signés par le Président Omar Hassan al Bashir et le Président Salva Kiir Mayardit à Addis Abéba, le 27 septembre 2012. Il intervient quatre jours après la signature des Modalités de mise en œuvre des Arrangements sécuritaires, et ce à l'occasion de la réunion extraordinaire du Mécanisme conjoint politique et de sécurité (JPSM) qui s'est tenue à Addis Abéba, le 8 mars 2013. La Matrice de mise en œuvre confirme la date du 10 mars 2013 comme Jour-J pour la mise en œuvre de tous les Accords conclus par les deux pays. Entre autres, ce dernier Accord ouvre la voie à la reprise de la production pétrolière et au transit du pétrole du Soudan du Sud à travers le Soudan.

La Matrice de mise en œuvre comprend aussi l'Accord sur les modalités et le calendrier de mise en œuvre de l'Accord sur les arrangements temporaires pour l'administration et la sécurité du Territoire de l'Abyei, en particulier la mise en place de l'Administration, du Conseil et de la police du Territoire. La Présidente de la Commission exhorte le Soudan et le Soudan du Sud à respecter les délais qui y sont stipulés, pour que le retour des personnes déplacées et la migration saisonnière des nomades se poursuivent dans une atmosphère paisible.

La Présidente de la Commission note également avec satisfaction que les deux Gouvernements ont commencé le retrait de leurs Forces armées de leur frontière commune, conformément à l'Accord sur les arrangements sécuritaires signé le 27 septembre 2012 et aux Modalités de mise en œuvre des Arrangements sécuritaires, conclu le 8 mars 2013. Elle souligne que ces Accords augurent bien de la normalisation intégrale des relations entre les deux pays. La Présidente de la Commission félicite les dirigeants des deux pays pour leur engagement, et attend avec intérêt la visite prévue du Président Omar Hassan al Bashir à Juba, comme la prochaine étape dans la

consolidation des relations de coopération mutuelle entre les deux pays. La Présidente de la Commission note que le statut final du Territoire de l'Abyei et la résolution du statut des zones contestées et revendiquées sont les seules questions qui restent en suspens, et exprime la conviction que l'atmosphère positive créée par les Accords récemment conclus et l'engagement en vue de leur mise en œuvre constituent une base solide pour le règlement des questions en suspens.

La Présidente de la Commission remercie le Président Thabo Mbeki et le Général Abdulsalami Abubakar, pour leur engagement et leurs efforts inlassables, visant à aider le Soudan et le Soudan du Sud à résoudre les questions en suspens et à bâtir deux États viables coopérant l'un avec l'autre.